



Projet d'Appui au Renforcement des Institutions de la Chaîne Pénale

Principales réalisations
2024

1- Renforcement des connaissances en matière d'e-justice à travers une mission au Maroc

Le PNUD a appuyé le ministère de la Justice et des Droits Humains dans l'organisation d'une mission de partage d'expériences au Maroc en février 2024. Elle a permis l'atteinte de plusieurs résultats structurants pour la mise en œuvre de l'e-justice au Tchad :



- L'exposition à des concepts et standards internationaux en lien avec la digitalisation de la justice ;
- Le networking avec des experts de la transformation digitale issus de différents pays ;



- La familiarisation avec l'arsenal légal et réglementaire en lien avec la digitalisation de la justice au Maroc ;
- L'exposition à des technologies de pointe liées à la transformation digitale notamment le système infrastructurel du ministère de la Justice du Maroc



- L'élargissement des possibilités de coopération entre le Maroc et le Tchad en plus des domaines existants.



2- RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INFRASTRUCTURELLES DU MJDH À TRAVERS LA RÉHABILITATION DE LA SALLE SERVEUR



Le succès de toute entreprise de digitalisation repose en grande partie sur l'existence d'infrastructures adéquates. C'est à ce titre que le Cabinet SOTECH BUSINESS, a été recruté en vue de la réhabilitation de la salle serveur et du réseau LAN du MJDH. Plus spécifiquement, le Cabinet s'est attelé, en deux lots séparés à :

- la réparation et le remplacement des équipements informatiques en panne dans la salle serveur du MJDH, l'installation et la configuration des serveurs et l'intégration des ordinateurs, imprimantes et logiciels pertinents dans le réseau ;
- le câblage des prises informatiques défectueuses et l'achat d'équipements y afférents.

3- Renforcement des capacités techniques des acteurs judiciaires et associations de droits de l'homme des ressorts des cours d'appel de Sarh et d'Abéché

186 personnes appartenant aux institutions judiciaires, aux associations de droits de l'homme, à la Police Judiciaire, à la société civile des ressorts des Cours d'Appel d'Abéché et de Sarh ont été formés sur la justice transitionnelle, la prévention et la gestion des conflits, la protection de victimes et témoins de violation de droits de l'homme réinsertion sociale des détenus à la suite de quatre (4) ateliers provinciaux.



4– Appui à la réinsertion sociale des détenus par l'agriculture écologique

Le PNUD, grâce au Projet Chaine pénale, encourage la réinsertion sociale des détenus, à travers l'apprentissage d'un nouveau corps de métiers verts. Pour ce faire, 100 détenus ont été ciblés à la Maison d'arrêt de Klessoum et 50 à la maison d'arrêt de Sarh dans la phase 1 du projet par l'ONG ESSED recruté pour la mission. Les activités comprennent :

- La formation et la valorisation des déjections et urines humaines en compost
- La réalisation d'un dispositif de production maraichère impliquant les bénéficiaires et les comités de gestion
- La sensibilisation et la formation des détenus et des comités de gestion sur l'intérêt et l'utilité de l'initiative dans le souci d'une bonne conduite du changement.



5- Renforcement de la sécurité humaine et des droits sociaux des détenus par l'accès à l'eau

Les détenus au Tchad parcourent en moyenne **550m à 2 km pour se procurer de l'eau** dont la qualité laisse à désirer dans un contexte marqué par l'impraticabilité des routes. Fort de ce constat et dans une approche holistique des droits de l'homme qui accorde une importance aux droits sociaux, le PNUD avec l'appui du Fonds Mondial, favorise l'accès à l'eau dans les lieux de détention. Après la clôture d'une première phase en 2023, le **Projet Chaine pénale a enclenché la construction/réhabilitation des points d'eau dans les Maisons d'Arrêt de LAI, BEINAMAR, MOISSALA et GORE.**



6– Mitigation des discours de haine et fausses nouvelles à travers la mission i-verify

Au Tchad comme dans le reste du monde, de gestion des discours de haine et les fausses nouvelles affectent négativement les droits humains y compris le droit à la vie, la paix et la cohésion sociale avec un impact disproportionné en contexte électoral. Pour parer à ce défi le PNUD Tchad, a envisagé le déploiement de **l'application de surveillance et de gestion des discours de haine Iverify**. Ainsi, sur invitation du PNUD Tchad, la Taskforce conjointe PNUD – Commission de l'UE a réalisé une mission d'évaluation et d'identification des besoins et de la structure opérationnelle pour la mise en œuvre du système iVerify au Tchad par un partenaire national. L'université CEFOD a été jugée comme étant la mieux placée pour le gérer de concert avec d'autres parties prenantes incontournables. **Le rapport détaillé de la Taskforce définit avec précision les prochaines étapes du processus de mise en œuvre d'Iverify.**



7– Amélioration de l’accessibilité de la justice par la mise sur pied d’une plateforme de dépôt de plaintes et de requêtes en ligne

Le PNUD a lancé le **5 juin 2024** un appel d’offres pour le recrutement d’un Cabinet chargé d’élaborer la plateforme d’échange entre les justiciables, les avocats et le système judiciaire au Tchad conformément à la stratégie digitale du ministère de la Justice et à **l’activité 1.8 du PTA. Les offres après avoir fait l’objet d’une évaluation technique et financière sont présentement soumises au RACP.**

Les principales fonctionnalités offertes par l’application se déclinent comme suit :

- Accès sécurisé pour garantir la confidentialité des informations;
- Inscription et désinscription en ligne;
- Dépôt de requêtes et de plaintes en ligne;
- Réception de notifications concernant ses dossiers/affaires;
- Communication sécurisée entre les avocats et les acteurs judiciaires sur l’avancement des affaires et la possibilité de leur suivi à distance ;
- Dépôt de documents en cours de traitement des dossiers ;
- Gestion des documents et des pièces jointes de manière organisée;
- Mise en place d’un système de paiement en ligne, par les justiciables, des amendes et tout autre frais de justice.

7- Amélioration de l'accessibilité de la justice par la mise sur pied d'une plateforme de dépôt de plaintes et de requêtes en ligne (2)

En prélude à la mission du Cabinet à recruter et pour faciliter le travail de celui-ci, le Garde des Sceaux a mis en place un comité chargé de la cartographie des procédures civiles et pénales qui dispose déjà d'une cartographie précise des processus civil et pénal à digitaliser.

